



Direction de la Vie Citoyenne  
Service Vie Participative

**CONSEIL DE QUARTIER  
DE SAINTE-PEZENNE**

**Du 25 octobre 2005**

## **RELEVÉ DE CONCLUSION**

### **Présents :**

**Elus municipaux** : Rodolphe CHALLET, Adjoint de la Direction de la Vie Citoyenne, Michel PAILLEY, Co-Président Elu, Paul SAMOYAU, Adjoint au Maire, Valérie UZANU Conseillère Municipale, Franck GIRAUD, Conseiller Municipal.

**Membres titulaires** : Pierre CAILLETON, Jean-Pierre GERVAIS, Chantal LEBRET, Christine LESTABLE, Sylvie MOREAU, Maurice VINCK, Jean-Claude GAUTIER, Jacques LARGEAU, Claude POUPIN, Laurence VIOT, Sabine SIMON, Hervé HERAUD, Patrick MARTIN, Jean-Claude ROY, Christophe GERMAIN, Gwénael LE GUILLOU, Claude ROI, Jean-Marie MACAIRE, Patrick Pascal MARTIN, Janine GACHIGNARD.

**Agents municipaux** : Laurence FAUCON, Responsable du service vie participative, Nathalie SENE, Assistante du Conseil de Quartier.

**Excusés** : Joël RENOUX, Conseiller Municipal, Hervé PIQUION, Directeur de la Vie Citoyenne, Annabelle GAUTHIER, Agent Mairie de Quartier, Olivier SIONNEAU, Gérard GIRARDEAU.

**Absent(e)s** : Patrick BAUDIN, Alain DEMOUCHEY, Florence GOUPIL, Henri BOULEGUE.

### **Ouverture de la séance : 21h00**

Michel PAILLEY ouvre la séance, il nomme les excusés et précise les pouvoirs donnés par ceux-ci : Olivier SIONNEAU donne pouvoir à Jacques LARGEAU, Gérard GIRARDEAU donne pouvoir à Jean-Claude GAUTIER.

Une minute de silence est demandée au conseil de quartier, en hommage à Robert GOUTEFANGEA, membre du conseil quartier depuis 2002, et membre du Comité d'Animation Pexinois, décédé mercredi 21 septembre 2005.

Mme Janine GACHIGNARD, membre du Comité d'Animation Pexinois intègre le conseil de quartier de Sainte-Pezenne au titre de son association.

Michel PAILLEY signale les démissions de Jean-Jacques BOTTON-VINET et de Bernard GUIDAT.

Par ailleurs, M. AILLET, Président de l'Association Niort Ouest (association des commerçants de l'Avenue de Nantes) souhaite intégrer le conseil de quartier à titre associatif.

Le conseil de quartier est favorable.

### **Objet : Validation du relevé de conclusion du conseil de quartier du 15 septembre.**

Le conseil de quartier vote à l'unanimité le relevé de conclusion.

**Objet : Election du Co-Président Habitant.**

Michel PAILLEY rappelle le rôle du co-président habitant.

A ce jour il n'y a aucune candidature à la co-présidence, l'appel à candidature est donc lancé.  
22 votants ce soir dont deux procurations.

Jean-Pierre GERVAIS est candidat pour la co-présidence du conseil de quartier de Sainte-Pezenne.

Les membres du conseil de quartier votent à main levée :  
*21 voix pour / 1 abstention (Jean-Pierre GERVAIS).*

**Jean-Pierre GERVAIS est élu Co-Président Habitant**

**Objet : Election des membres du bureau.**

Michel PAILLEY rappelle le fonctionnement du bureau.

4 à 6 membres composent le bureau, dont un représentant membre de droit du Comité d'Animation Pexinois.

A ce jour aucune candidature n'a été enregistrée.

Candidature de Pierre CAILLETON, Chantal LEBRET, Maurice VINCK, Laurence VIOT, Gwénaél LE GUILLOU et Janine GACHIGNARD (membre de droit du Comité d'Animation Pexinois).

Election à l'unanimité à main levée des membres du bureau.

**Membres du Bureau**

Michel PAILLEY (o-Président Elu), Jean-Pierre GERVAIS (Co-Président Habitant), Pierre CAILLETON, Chantal LEBRET, Maurice VINCK, Laurence VIOT, Gwénaél LE GUILLOU, Janine GACHIGNARD.

**Objet : Constitution des commissions ou des groupes de travail.**

Les conseillers volontaires (y compris s'ils sont déjà membres du bureau et habitant) peuvent s'inscrire.

Le règlement intérieur du mandat 2002/2005 prévoyait 4 à 10 membres par commissions. Le règlement intérieur sera à l'ordre du jour du conseil de quartier du 8 décembre, il sera modifié si le conseil de quartier le souhaite.

Michel PAILLEY rappelle les commissions du mandat 2002/2005.

- **Circulation/Sécurité/Voirie** : Simon SABINE, Claude POUPIN, Janine GACHIGNARD, Jacques LARGEAU, Patrick Pascal MARTIN, Patrick MARTIN.

- **Entretien/Aires de Jeux/Espaces Verts/Environnement** : Patrick Pascal MARTIN, Jean-Claude GAUTIER, Christine LESTABLE, Sylvie MOREAU, Christophe GERMAIN, Hervé HERAUD, Gwénaél LE GUILLOU.

- **Bâtiment/Equipement** : Jean-Marie MACAIRE, Christine LESTABLE, Chantal LEBRET, Pierre CAILLETON, Sylvie MOREAU, Christophe GERMAIN, Maurice VINCK.

- **Aide à la Personne** : Jacques LARGEAU, Gwénaél LE GUILLOU.

**Comité Editorial** : Jean-Pierre GERVAIS, Christine LESTABLE (suppléante).

La réunion du comité éditorial se tiendra lundi 7 novembre de 18h30 à 19h30, salle des commissions (Hôtel de Ville).

**Objet : Rappel des priorités.**

➤ Aire de Jeux du Grand Feu : une participation sera demandée au conseil de quartier entre 60000 et 80000 euros. Le projet a été présenté au conseil de quartier du 1<sup>er</sup> avril 2005 avec une réunion publique du 18 mai 2005.

Le conseil de quartier souhaite savoir le coût de la passerelle qui sera au-dessus du bassin d'orage.

➤ Salle des fêtes : l'ascenseur a été commandé, la dimension est à l'étude. Les gradins sont commandés et ils sont fabriqués. Ils sont prêts à être installés. La date d'intervention est à programmer. Le parking sera terminé courant décembre 2005. Suivront ensuite les plantations.

L'office (cuisine) est terminé. Les loges sont à équiper d'un miroir et d'une table. Le conseil de quartier vote le principe de financement sur les crédits de quartier (fiche de proximité établie ce soir). Jean-Pierre GERVAIS nous transmettra les besoins nécessaires pour les loges.

Un panneau en liège, 90 cm de hauteur et 1,20 m de largeur est nécessaire pour l'affichage, son coût est de 36,09 euros TTC. Ce panneau serait installé dans le bar. Le panneau sera commandé par le service Vie Participative.

Un panneau extérieur a aussi été demandé, cependant tous les panneaux extérieurs des autres salles ont tous été détériorés. Le service bâtiment réfléchit à une autre solution.

➤ Maison de l'Association (ancien groupe scolaire Jacques Prévert) : le conseil de quartier a visité le chantier le 19 octobre 2005. Plusieurs points sont à étudier : l'aménagement de la cour, l'aménagement de l'office équipée que d'un lavabo, nombre de chaises, répartition des loges par association.

La commission bâtiment/équipement va étudier ces points et propose d'inviter les représentants de chaque association à la prochaine réunion de la commission.

La Maison de l'Association est un équipement municipal ouvert à toutes les associations niortaises.

Par ailleurs l'école Jacques Prévert sera utilisatrice de l'équipement (une salle de mobilité). Les clubs de rugby et de foot bénéficieront chacun d'un bureau.

Enfin plusieurs membres du conseil de quartier souhaitent dédier une salle à Robert GOUTEFANGEA. La demande va être transmise à la commission de dénomination des voies et espace qui contactera la famille.

➤ Fontaine des Amourettes : l'acte notarié d'acquisition a été signé le 26 juillet 2005, les parcelles appartiennent donc à la ville de Niort.

➤ Eglise : le service bâtiment a reçu le rapport de l'architecte des monuments historiques pendant l'été 2005. Le Conseil Municipal a voté l'illumination de l'église pour 2006.

➤ Rue du Coteau Saint Hubert : entamer la réflexion avec la commission circulation/sécurité/voirie.

➤ Pont de Surimeau : le pont sera rénové en juin 2006. L'appel d'offre n'est pas encore passé.

**Objet : PoinS divers.**

- Rue Centrale : des travaux ont lieu dans les anciens locaux de la boucherie, un prothésiste dentaire va ouvrir son cabinet. Les riverains n'ont pas été prévenus des travaux par la SEMIE.
- Route de Telouze : circulation et vitesse importante. Est-il possible de prévoir des chicanes ? La Mairie travaille sur un projet de lotissement, la route sera donc retravaillée.
- Le conseil de quartier peut-il s'intéresser aux associations et aux équipements sportifs ? Une demande de bancs avait été faite pour le stade. La Réglementation est très stricte d'où difficulté pour faire aboutir la demande. De plus, les équipements étaient gérés par la CAN. Le conseil de quartier veut travailler sur la vie sportive du quartier.
- Une association de théâtre a été lancée, l'association peut-elle utiliser l'école Jacques Prévert ? Le service Vie Participative va se renseigner auprès des Affaires Scolaires.
- Mairie de Quartier : changer le mobilier de la salle de réunion (fiche de proximité établie ce soir).
- Salle des fêtes : l'étage de la salle des fêtes n'a pas d'arrivée d'eau. Déplacer le miroir pour préserver l'intimité des utilisateurs des urinoirs au rez de chaussée. Le matériel d'entretien a été mis en place. Le conseil de quartier demande s'il est accessible. Vérifier le bon fonctionnement de l'alarme. Un câble traverse la scène lors des spectacles, y remédier.
- Au stade actuel de la réflexion, la municipalité s'orienterait sur un guichet unique qui s'occuperait du planning et de l'état des lieux des équipements de la ville. Elle s'oriente vers un règlement intérieur unique pour toutes les salles municipales. Ce règlement n'est pas encore terminé, il peut donc être modifié.
- Ecole Louis Aragon : la sortie de l'école est dangereuse, de nombreux véhicules se garent à proximité, notamment rue du Coteau Saint Hubert d'où sa traversée dangereuse. Le Conseil Municipal Enfant a mené une « opération PAPILLON » (papier déposé sur le pare-brise des véhicules gênants), cette opération pourrait être renouvelée.

Lors du dernier conseil d'école, les parents d'élève ont proposé de transformer le terrain placé derrière l'école en parking avec deux entrées différentes, afin de libérer la rue du Coteau Saint Hubert. Une concertation avec les transports scolaires et urbains sera nécessaire. La création d'une aire de jeux a également été proposée.

Le conseil de quartier a déjà évoqué ces points, il va donc soutenir ces deux propositions.

**PROCHAINES REUNIONS CONSEILS DE QUARTIER**

**BUREAU**

Mardi 15 novembre, 20h30 Mairie de Quartier

**CONSEIL DE QUARTIER**

Jeudi 8 décembre, 20h30, salle des fêtes de Sainte-Pezenne